

AVERTISSEMENT : Cette charte est sujette à changements sans préavis, veuillez consulter la date de mise à jour avant chacun de vos projets.

La Charte d'Image Morale (2 février 2010)

Normes sociales pour respecter les droits intellectuelles et moraux de
- Maive - Créations Littéraires.

Motivations de la charte : Cette charte protège vos intérêts autant que les nôtres, puisque l'entreprise souhaite *être un bon exemple* vis-à-vis les consommateurs. Nous souhaitons exposer vos proches à des comportements sains et respectueux d'autrui ou qui motivent activement les gens à se débarrasser de comportements malsains.

La charte est présentement en construction, mais sa version de départ démontre clairement comment l'entreprise est engagée dans une saine influence sociale.

PARTIE 1 - Droit Moraux

Article 1.0

Tous produits fabriqués, imprimés, signés et / ou distribués sous - Maive - Créations Littéraires, ou un représentant équivalent telle MaiveCL ou une futur entreprises associée tel : - Maive - Révisions Littéraires, sont ici nommés : ***productions MaiveCL***.

La charte d'Image Morale protège les productions MaiveCL, leur auteure, l'entreprise et ses employes, les personnages fictifs des productions MaiveCL ainsi que les oeuvres sur tous les supports de diffusion y compris les jeux sur ordinateur et les compositions du groupe de musique thématique.

Article 1.1

Ce livre de norme reste valide après le décès de l'auteure ou la disparition de l'entreprise, ce, tant que les productions MaiveCL sont utilisés. Même lorsque les droits d'auteurs seront rendus publiques, le document continue de protéger les oeuvres contre les atteintes aux droits moraux.

Article 1.2

Les productions MaiveCL ou toute production qui s'en inspirent, doivent obligatoirement contenir la ***notice d'utilisation***, visible avant achat ou utilisation, afin d'être permis de vente ou diffusé au publique.

Article 1.3

La notice d'utilisation est la suivante :

MISE EN GARDE : L'achat ou l'utilisation du produit équivaut à la signature du ***contrat d'utilisation*** ci-joint. (revente interdite sans celui-ci)

L'objectif étant de faire respecter les ***droits intellectuelles*** (droits d'auteurs), ainsi que les ***droits moraux*** de l'oeuvre, cette notice ne porte aucune atteinte à votre liberté d'expression et vise uniquement à protéger les valeurs sociales saines véhiculées par MaiveCL.

- Maive - Créations Littéraires possède ***une charte*** des utilisations permises et proscrites pour ses produits et son image sociale, disponible gratuitement sur le web : www.maivecl.com ou chez les revendeurs des produits.

À défaut de prendre connaissance de ce document, *les manifestations publiques*, de style *fan-arts*, critiques littéraires ou autres, *devront être évités* pour ne pas briser accidentellement ce contrat. En cas de doute, vous pouvez soumettre votre projet, à un *comité de vérification*. Le délais de réponse varie selon la quantité reçue. Courriel : imagemorale@maivecl.com.

Nous acceptons les critiques constructives ou négatives qui sont respectueuses de ce contrat d'utilisation. La charte d'Image Sociale protège l'auteur, l'entreprise et ses employeurs, les personnages fictifs produits par MaiveCL ainsi que les oeuvres sur tous les supports de diffusion, incluant l'informatique.

Article 2.0

Les productions MaiveCL **ne devront en aucun cas** faire une interprétation, de la promotion ou être en lien avec une manifestation de :

- Racisme entre les différents peuples humains
- Manque de respect envers des minorités visibles
- Manque de respect envers les démunis monétaires, sociaux ou intellectuelles.
- Comportement dangereux ou portant atteinte à la santé humaine / planétaire.
- Comportement portant atteinte aux droits et libertés de la personne.
- Comportement agissant contre le bon déroulement d'un peuple.
- Comportement qui freine l'évolution physique, psychologique, sociale, mentale ou autre d'un individu.
- Évènements qui sont à l'opposée de ce qui est respectueux du déroulement normal de la nature. (Exemple : les fan arts contenant des mâles humanoïdes enceintes sont interdits.)

Article 2.1

La Sexualité.

Les diffusions à caractère pornographiques ou sexuelles ne sont pas interdits, tant qu'ils respectent les valeurs des personnages MaiveCL ciblés. **Les histoires éducatifs de bons comportements sexuels sont bienvenus.** Voici quelques notes aidant à discerner les personnages plus facilement :

- Katrina et la Bienveillance ne peuvent pas posséder de sexualité physiques.
- Albert déteste la perversion. Il est pour l'amour respectueux, propre, privé, il est soucieux de l'autre. Il est exclusivement éterosexuel.
- La race Interaz est libertine, le couple choisi chaque « écart » du partenaire. C'est d'ailleurs une question sérieuse (équivalent à l'achat d'une maison pour nous). Est parent celui qui élève et non le géniteur. Il ne sont pas assez intelligents pour inventer des comportements sexuelles problématiques, ils ne font que ce qui peut sembler logiques et sont rarement homosexuels car ils ne voient pas le but.
- La notion de couple n'existe pas pour les Draconiques, seules les « gènes » sains ont le droit de se reproduire et ils cherchent parfois à renforcer leur génétique par des croisements avec d'autres peuples draconiques aliés et peuvent dérober les meilleurs gènes de leurs ennemis. L'homosexualité est une pratique courante chez les faibles pour respecter leur lois sur la génétique. (oeufs fécondés avant la ponte)

Article 3.0

Il est strictement interdit d'isoler un extrait d'une production MaiveCL ou d'une entrevu avec l'un de ses membres hors de son contexte dans le but d'en faire une interprétation contradictoire ou non respectueuse de la charte d'Image Morale.

Article 4.0

Les sanctions ci-bas incluses sont respectueuses des lois et respectent l'intégrité des deux parties concernés par la violation de l'Image Sociale de l'auteur, de l'entreprise, d'un personnage ou d'une oeuvre.

Article 4.1

En cas d'un bris accidentel de contrat, nous demandons des excuses publiques avec correction de l'image fautive. Ses excuses doivent être diffusées à une échelle au minimum aussi grande que la diffusion du préjudice. **Cet action devra être fait dans un délai des plus raisonnable** avant ou suite à un avertissement amical de l'entreprise. Dans le cas contraire, le bris de contrat sera considéré comme accidentel suivi de mauvaise foi et des sanctions pourront commencer à prendre cours.

Article 4.2

Le bris accidentel suivi de mauvaise foi doit être corrigé par la diffusion d'une excuse à échelle plus grande que le préjudice et est aussi suivi de frais d'approximativement 1\$ par personne qui a pu prendre conscience de l'image Morale fautive diffusée. ***Ces frais serviront de fond publicitaires à l'entreprise pour diffuser une annonce réparant l'Image Morale bafouée.*** Plus le temps de la réparation tarde, plus le préjudice sera considéré comme répendus et donc le nombre de gens à en avoir pris conscience sera considéré plus important.

Article 4.3

Le bris intentionnel de l'Image Morale de l'entreprise sera sanctionné par la lois au point de vu de bris de droit d'auteur et de droit moraux, en plus de devoir être corrigé par des excuses publiques à plus grande échelle que le préjudice et de devoir fournir le montant exacte du coût que l'entreprise devra investir pour réparer la mauvaise image.

PARTIE 2 - Droits Intellectuelles

Article A.a

En vertu des droits d'auteurs, il est interdit de copier en partie ou en totalité une oeuvre quelque soit les méthodes utilisés. *(Vous avez tout intérêt à respecter cette norme, surtout si vous désirez que votre écrivaine survive jusqu'à la publication de son prochain livre)*

MaiveCL prévoit les exceptions sous-indiqués pour ses produits.

Article A.b

Les reproductions à caractères éducatives des oeuvres sont acceptés dans les conditions suivantes :

- Elles ne représentent pas plus de 5% de la masse totale de l'oeuvre concernée.
- Le professeur doit expliquer à ses élèves cette charte de normes ou au minimum leur faire comprendre la notice d'utilisation des produits.
- Le professeur s'engage à éduquer les élèves à propos de la provenance de la Narration-Réalité conçue par - Maive - Créations Littéraires.
- Les copies doivent faites par des professeurs compétants dans le cadre d'un cours de français, philosophie, psychologie ou une formation équivalente.
- Les copies doivent être utilisés dans le déroulement normal d'une école reconnue et non en activités parascolaires.
- Les extraits copiés doivent être entièrement récupérées par le professeur à la fin du travail des élèves.
- Le professeur doit veiller à ce que les élèves ne reproduisent pas l'oeuvre à leur tour.

—